

Questions orales

c'est la raison pour laquelle je dis qu'il ne se comporte pas honnêtement avec les Canadiens. Dites-leur la vérité!

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

LA RESPONSABILITÉ DE LA MINISTRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État (Transports).

On sait qu'elle a représenté le gouvernement canadien dans une conférence environnementale internationale, il y a quasiment deux mois, et durant cette conférence, elle a eu des informations particulières en ce qui concerne les traces de BPC dans l'essence qui est vendue au Canada.

J'aimerais lui demander pourquoi, après avoir eu une réunion particulière en Suisse, elle n'a pas eu le courage, soit d'appliquer ses responsabilités en ce qui concerne le transport des matériaux dangereux, soit au moins d'avoir suffisamment d'intérêt pour la santé des Canadiens pour informer le ministre de l'Environnement à ce propos-là.

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, tous les rapports que j'ai reçus, y compris les déclarations faites hier à la presse par la ministre d'État (Transports), sont à l'effet qu'aucune allégation précise n'a été transmise, ni à Genève, ni ailleurs, aux employés du ministère, de même qu'aux employés de mon équipe de Cabinet, concernant un transport illégal d'essence contaminée.

Tout ce qui a été mentionné, et je le répète, à Bâle et au cours des réunions qui ont pu avoir lieu à ce moment-là, c'est qu'il y avait des mouvements illégaux de matières toxiques en provenance des États-Unis. C'est tout ce qui a été mentionné.

Personnellement, je n'ai jamais rien su de tout cela avant de le lire dans le journal *The Globe and Mail*.

[Traduction]

LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT

Mme Sheila Copps (Hamilton Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Nous ne parlons pas ici d'un simple employé, ou d'un fonctionnaire. Nous parlons d'une ministre de la Couronne qui, à titre de représentante du

gouvernement du Canada, a reçu certains renseignements au cours d'une conférence environnementale internationale et a fait preuve de négligence totale et absolue en n'assumant pas les responsabilités qui lui sont conférées aux termes de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et en omettant d'informer le ministre de l'Environnement.

Comme les renseignements que nous avons pu obtenir de Washington aujourd'hui signalent que ce genre d'activités illicites auraient également cours en Colombie-Britannique et fort probablement en Alberta et dans d'autres régions du pays, je voudrais que le premier ministre nous décrive les mesures précises que lui et son gouvernement ont prises pour protéger la santé des Canadiens contre ce scandale d'huile et d'essence contaminées par des BPC et je voudrais aussi qu'il exige la démission de la ministre d'État chargée des Transports.

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je peux informer la Chambre que, dès ce matin, nos agents se sont postés aux principaux postes frontière entre le Canada et les États-Unis pour prélever des échantillons dans les camions-citernes.

Trente-quatre inspecteurs d'Environnement Canada collaborent avec le gouvernement de l'Ontario et d'autres ministères des gouvernements fédéral, québécois et ontarien. Nous avons déjà communiqué avec toutes les régions du Canada pour discuter de la question. Je peux garantir à la Chambre et à la population canadienne que nous prenons toutes les mesures nécessaires pour maîtriser la situation.

Des voix: Bravo!

LE TRANSPORT DE MATIÈRES TOXIQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre d'État aux Transports. Mon bureau a été informé hier que, lors d'une conférence en Suisse, elle avait obtenu des renseignements très précis sur des combustibles contenant des matières toxiques qui auraient traversé la frontière. Hier, la ministre a refusé de répondre à la Chambre et le ministre de l'Environnement qui a répondu à sa place a déclaré qu'il n'avait reçu que des indices vagues.

Aujourd'hui, M. Green, environnementaliste responsable et que le ministre lui-même considère comme un homme sérieux, a répété ce qui suit au sujet de la ministre. Il a dit:

Je leur ai dit que du mazout contenant des BPC traversait la frontière et qu'il était utilisé dans les fours industriels et les serres.